



## **Conseil d'Établissement**

**Jeudi 19 janvier 2017 à 19h30**

**Restaurant scolaire « Crock'n'Rolle »**

<b>Présents :</b>	<b>Autorités</b>	Mme Clerc (Présidente)	M. Dufour (Vice-Président)	
		Mme Schenk	Mme Subri	
	<b>Professionnels</b>	Mme Conne	Mme Gaggio	Mme Ganz
		Mme Scaiola	M. Blaser	
	<b>Repr. parents</b>	Mme Brodard	Mme Fischer	
		M. Courvoisier	M. Mulone	
	<b>Associations</b>	<b>APERE</b> – Mme Carpentier	<b>Bibliothèque</b> – Mme Ammon	
		<b>CTT R</b> – Mme Lebaz-Celton	<b>EMRE</b> – Mme Munier	
		<b>Sésame</b> - M. Amamra		
<b>Excusé(s) :</b>		Mme Page	M. Laue	

### **Absent(s) :**

---

Mme Clerc, Présidente du Conseil d'Établissement de l'Association Enfance & Jeunesse, ouvre la séance en souhaitant une excellente année 2017 à tous les membres.

#### **1. Appel**

Mme Page et M. Laue sont excusés.

#### **2. Acceptation de l'ordre du jour**

La Présidente ajoute le droit de parole à Mme Gonin, au point 4 et, à ce sujet, salue la présence de Mme Maurer et de M. Echenard, qui prendront la parole au point 5. Elle précise pour le point 7 qu'elle souhaite nommer une Commission pour la Fête des écoles, une pour les Promotions ainsi qu'une Commission Ad hoc. Sous divers et propositions individuelles, elle souhaite faire une communication et transmettre une question de M. Laue ainsi qu'une demande de Mme Gaggio. Mme Fischer souhaite également poser une question.

Avec ces précisions, l'ordre du jour est validé à l'unanimité.

#### **3. Acceptation du procès-verbal de la séance du 30 novembre 2016**

Mme Munier ne trouve pas très clair au point 3.6, la nomination de Mme Gonin en tant que secrétaire uniquement, et non pas membre du Conseil. Les autres membres n'y voient pas de confusion. Le procès-verbal est donc accepté tel quel à l'unanimité.

#### **4. Droit de parole aux tiers – représentants de la Commission des Transports**

Mme Clerc remercie Mme Maurer et M. Echenard, venus expliquer le rôle de la Commission des Transports au sein de l'Association. L'assemblée valide leur droit de parole.

La Présidente souhaiterait également faire bénéficier Mme Gonin du droit de parole lors des séances, afin qu'elle puisse répondre à certaines questions ou donner des compléments d'informations, si nécessaire. Aucun membre ne s'y oppose.

#### **5. Commission des Transports – Présentation de Mme Chantal Maurer**

Mme Maurer, Syndique de Mont-sur-Rolle prend la parole et se présente. Elle explique la composition de la Commission des Transports, son rôle ainsi que la fonction de chaque membre. Elle détaille les tâches qui sont effectuées et surtout leur complexité pour que les élèves soient tous pris en charge, en toute sécurité, et en fonction de leur lieu d'habitation, de scolarisation et de garde (UAPE, AMF, gardes alternées, etc.).

Elle insiste sur le fait que tous les problèmes rencontrés dans les bus doivent être transmis à la Commission des Transports qui, avec l'aide du Sésame, intervient de manière très réactive dès le moindre incident.

M. Echenard, Municipal à Rolle, explique plus précisément la gestion complexe des horaires avec, rien que pour le site du Martinet, environ 500 élèves sur un total de 900 qui sont quotidiennement transportés. Il montre les divers plans élaborés, dont les graphismes sont créés par le Sésame, ainsi que la diversité des lignes de bus qui sont, chaque année, adaptées selon le lieu d'habitation des élèves.

Il informe les membres des prévisions d'horaires pour le site de Gilly, dès la prochaine rentrée scolaire. Ces informations, qui ne sont pas encore officiellement validées, doivent rester confidentielles.

Enfin, M. Echenard se réjouit que la Commission des Transports ait pu négocier un prix pour les abonnements de bus 4 zones Mobilis avec une solution « tout établissement ». Non seulement le travail administratif a été simplifié pour le secrétariat de l'école et celui d'EnJeu, mais surtout, depuis 2014, tous les élèves du Martinet bénéficient d'un abonnement qui leur permet d'être transportés à travers l'ensemble des communes membres d'EnJeu, tous les jours de l'année.

M. Dufour remercie Mme Maurer et M. Echenard pour leur présentation, mais surtout pour le travail, loin d'être facile, qu'ils effectuent avec les autres membres de la Commission des Transports.

#### **6. Sésame / Programme de prévention – Présentation de M. Lakhdar Amamra**

M. Amamra explique que la prévention est une problématique permanente, revue et réfléchie à chaque instant, en étroite collaboration avec l'école. Depuis plusieurs années, le tabac et les comportements alimentaires font l'objet de programmes fixes spécifiques. L'alcool est habituellement un souci qui touche principalement le Bal des Promotions mais il cite l'exemple de jeunes qui, dernièrement, ont abusé d'alcool fort. Contrairement à ce que certaines personnes pensent, ces incidents peuvent arriver à n'importe quel enfant, indépendamment du cercle familial ou scolaire ; il est donc très difficile d'intervenir. La Commission Prévention a de plus en plus de travail et a besoin d'aide, raison pour laquelle il annonce aux membres que toute personne intéressée est la bienvenue (voir annexe 1).

#### **7. Désignation et nomination de Commissions**

M. Amamra résume le travail effectué par la Commission des Promotions, qui cherche continuellement des nouveaux membres, notamment pour aider le jour-même du Bal qui aura lieu le 30 juin 2017. L'idéal serait d'avoir au moins un membre de chaque institution.

Actuellement, Mme Ganz représente les professionnels, Mme Lebaz et M. Amamra les sociétés locales. Il manque donc un représentant des autorités communales et un des représentants des parents.

La Commission Fête des écoles n'est plus d'actualité ; elle est donc abandonnée.

Mme Clerc propose qu'une Commission Ad hoc soit nommée, pour travailler sur des projets divers qui pourraient survenir durant l'année, sans être tributaire d'une séance du CET. Cette proposition ne fait pas l'unanimité ; cette Commission n'est donc pas créée pour l'instant.

La Commission Prévention est renouvelée avec, à ce jour, Mme Ganz, Mme Lebaz et M. Amamra comme membres.

#### 8. Indemnisation des membres (séances et Commissions)

A l'unanimité, les membres décident d'être rémunérés par un « bon » repas annuel. Les membres des Commissions toucheront un forfait de CHF 100.00/an par membre, sauf les représentants des autorités politiques et M. Amamra, dont cette tâche est comprise dans leur fonction.

*Information : M. Blaser confirme que les enseignants doivent être rémunérés lors de participation aux séances de Commission, ces heures ne faisant pas partie de leur cahier des charges.*

#### 9. Adresses mails nominatives des membres

Seuls les représentants des parents souhaitent des adresses mails nominatives. Après la séance et après consultation, ils se sont mis d'accord pour :

efischer.parentseleves@gmail.com / sbrodard.parentseleves@gmail.com /  
fmulone.parentseleves@gmail.com / claue.parentseleves@gmail.com  
fcourvoisier.parentseleves@gmail.com

#### 10. Prochaine séance : jeudi 16 mars 2017 à 19h30

Les membres en ont pris note.

#### 11. Divers et propositions individuelles

- Mme Clerc annonce que, suite à la création d'EnJeu, le Règlement du Conseil d'Établissement doit repasser devant le Conseil intercommunal. Le point relatif aux représentants des parents d'élèves fréquentant l'établissement sera modifié afin qu'une représentativité par région soit mentionnée.
- La Présidente annonce que, suite à l'augmentation de son taux d'activité professionnelle, elle démissionne de la Municipalité de Luins à fin juin 2017.
- Mme Clerc lit la question que M. Laue a transmise : "Est-ce que l'école a l'intention d'informer les parents des écoles de la nouvelle composition du conseil d'établissement? Si oui sous quel forme et dans quel délai?". M. Blaser répond qu'il n'a pas prévu d'informer les parents de la nouvelle composition du Conseil d'Établissement dans l'immédiat. Cette information figure dans un « vade-mecum » envoyé aux parents lors de la confirmation d'enclassement, habituellement dans le courant du mois de juillet. Néanmoins, Mme Clerc ajoute que ces informations vont figurer sur le nouveau site internet d'EnJeu ([www.enfance-jeunesse.ch](http://www.enfance-jeunesse.ch)), actuellement en construction ; il devrait être fonctionnel dans le courant du mois de février.
- Mme Gaggio aimerait faire part d'une réflexion qu'elle et ses collègues ont partagée, concernant les enfants en difficulté de déplacement (chaises roulantes, béquilles ...). Au Collège des Buttes, par exemple, ces élèves ne peuvent pas accéder au 1<sup>er</sup> étage. Cette problématique devrait être étudiée notamment lors de nouvelles constructions. Ce point sera transmis aux membres du Comité de Direction d'EnJeu.
- Mme Fisher informe l'assemblée que des parents l'ont contactée pour avoir des informations sur la nouvelle école à Gilly. M. Blaser explique qu'il est prévu 10 salles de classe pour des 3-8P, avec cantine et UAPE. Pour des questions de grille horaire, aucun cours facultatif ne peut être organisé.

A l'heure actuelle, la seule certitude est que les élèves de 7-8P de l'Ouest y seront enclassés à la prochaine rentrée scolaire. L'enclassement définitif sera, comme chaque année, transmis à tous les parents dans le courant du mois de juillet.

- M. Blaser annonce son départ à la retraite au 1<sup>er</sup> mai 2017. Il sera remplacé par 2 directeurs, qui travailleront sur le site du Martinet mais l'établissement sera divisé en 2 (1-6P / 7P-11S).
- Mme Gonin précise que, selon le Règlement du CET, le procès-verbal sera transmis aux membres, qui ont ensuite 10 jours pour signaler toute correction. Passé ce délai, le document est considéré comme approuvé et sera mis sur le site internet.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21h25.

Pour le Conseil d'Établissement d'EnJeu

La Présidente



Maryline Clerc

La Secrétaire



Laetitia Gonin

Rolle, le 30 janvier 2017/lg